



# Clôture compte étranger banque israélienne

Par **Corinne Castaing**, le **06/12/2017** à **20:57**

Bonjour,

Mes parents avaient un compte à l'étranger qui vient d'être régularisé sur le plan fiscal, seulement la banque détentrice nous fait difficultés pour clôturer et virer les sommes ce compte devant être divisées en quatre.

Ils réclament un testament que mes parents n'ont pas fait et un avocat inscrit au barreau israélien et français est-ce une procédure normale ?

Merci m'éclairer car situation coincée depuis un an.